



Gros problèmes de santé suite à l'appartement & préavis

Par **Guillaume6895**, le **07/11/2020** à **13:26**

Bonjour,

Je viens ici aujourd'hui demander de l'aide afin de m'aider dans ma démarche. Pour comprendre l'intégralité du problème, je me présente rapidement, je suis un jeune homme de 25 ans et suis dans ma dernière année d'étude en alternance, en Master Finance. Il y a encore 3 mois, j'étais un garçon en pleine forme et en parfaite santé, aujourd'hui on peut dire que je suis parfaitement malade.

Il y a 4 mois je venais de déménager dans un nouvel appartement à Paris. Je n'étais que très peu dans cet appartement (la journée au travail, puis à la salle de sport, puis dehors avec des amis et rentrait assez tard le soir).

Finalement je n'ai jamais été dans cet appartement si ce n'est pour dormir.

Au bout de quelques semaines dans cet appartement, j'ai commencé à avoir des graves problèmes de santé, débutant par l'apparition de plaques sur tout le corps et des démangeaisons des pieds à la tête. (En parallèle de ça grosse fatigue et des douleurs aux reins)

Je n'avais jamais eu ça de ma vie, j'ai consulté plusieurs médecins... puis plusieurs spécialistes qui ont jamais véritablement cherché la cause du problème et qui voulaient juste s'efforcer à cacher les symptômes mais sans véritablement me soigner. En prenant les traitements prescrits cela ne résolvait rien à mes problèmes.

Ma situation psychologique empirait de plus en plus. Ma mère est venue d'Alsace jusqu'à Paris, sentant que j'étais au bout du rouleau et au bord du suicide. Elle a passé la nuit chez moi et durant toute la nuit à entendu du bruit dans l'appartement.

Pendant cette période j'alternais ma présence au travail et les arrêts maladie les jours où je n'allais vraiment pas bien. Ma responsable était au départ assez compréhensive.

2 semaines plus tard... ma mère subitement a commencé à avoir exactement les mêmes problèmes que moi c'est à dire plaque rouge sur tout le corps + démangeaison + sensation de malaise)

Face à l'incompétence et à l'immobilisme des médecins français, j'ai entre temps fait une analyse en Allemagne. Qui a ressorti la présence de spirochète (bactérie transmise par les souris/rats)

Je suis depuis ce jour un lourd traitement mais je ne vois pas le bout du tunnel.

Entre temps, ma copine est venue dormir chez moi le soir.. cette nuit là.. elle aussi n'a fait qu'entendre du bruit quand moi je dormais ... paisiblement... Etant inquiète, cette dernière m'a réveillé.. en allumant vite la lumière nous avons vu un rat qui sortait d'un des cabas remplis de nourriture.

A présent nous étions convaincus que des rats étaient présent dans mon appartement et que c'est bel et bien la cause du problème.

Je suis immédiatement parti ce jour même avec quelques affaires vivre chez ma copine. Après avoir reconsulté mon médecin pour le tenir au courant de la présence de ce rat dans mon logement, ce dernier m'a dit de partir au plus vite (ce qui était déjà fait) et de jeter au maximum toutes les affaires qui sont dans l'appartement, vêtement compris, ou sinon de laver ce qui est lavable à au moins 60 degré)

Entre temps, comme par hasard, ma copine a également commencé à avoir Des plaques sur tout le corps ... des démangeaisons et des malaises.

Certains verront peut être ici un hasard.... mais nous sommes 3 à avoir été dans cet appartement et les 3 avons les même problèmes quelques temps après avoir été dans cet appartement.

Le jour même ou nous avons eu la certitude que des rats gambadaient dans mon appartement (le 20 octobre environ), j'ai contacté l'agence immobilière que je quittais les lieux et les ai informés de la situation. Mes parents sont allé équipés de combinaisons intégrales dans l'appartement chercher dans l'appartement l'intégralité de mes affaires.

J'ai ensuite fais parvenir les clés à l'agence immobilière.

Normalement un arrangement aurait du être trouvé avec la propriétaire pour l'absence de préavis au vu des circonstances.

Finalement on me demande quand même un préavis alors que cet appartement est parfaitement inutilisable, dangereux et m'a occasion tout ces problèmes.

Actuellement je suis en arrêt maladie jusqu'au 30 novembre minimum.

Aujourd'hui mon futur poste qui m'était destiné à la fin de mon alternance dans une grande banque parisienne est fortement compromis. Vous comprendrez très bien que dans ce genre de milieu, on ne souhaite pas embaucher quelqu'un qui s'absente sur des périodes si longues. Les traitements que je dois suivre ne sont pas tous remboursés (huiles essentielles, homéopathie, compléments alimentaire).

Par ailleurs cela fait 3 mois que je deviens littéralement fou avec cette maladie et je ne sais pas encore comment cela va s'arranger.

Par ailleurs à présent ma mère et ma copine ont la même chose que moi.

En me renseignant, j'ai pu voir que dans certains cas, lorsque l'appartement était inocuppable il était possible de ne pas appliquer le préavis légal d'un mois.

Or ici l'appartement est réellement inoculable... rat qui court la nuit dans l'appartement (et en mon absence sans doute aussi, pourquoi se gêneraient t'ils?) + si vous y restez soyez pour sûr de voir apparaitre toute une série de symptômes dans les 2 semaines qui suivent..

Je payais un loyer de 1000€ par mois pour ce studio de 20 m2 environ.

Est il normal de me demander un demi mois de loyer en préavis, soit 500€ dans ces conditions?

Que puis je faire? Surtout que c'est à peine de se moquer de moi en me disant qu'il s'agit d'un grand effort de la propriétaire de me demander seulement 500 et non pas 1000€ car avec cette période, ils auront du mal à relouer l'appartement derrière (comme si c'était mon problème de savoir qu'il va être reloué avec tout les problèmes que j'ai eu depuis cet

appartement)

Merci de votre aide et désolé pour ce si long message, mais il est utile afin de comprendre parfaitement la situation.